








Procédure file

Informations de base		
INI - Procédure d'initiative	2019/2129(INI)	Procédure terminée
Banque centrale européenne - rapport annuel 2018		
Sujet 5.20.03 Banque centrale européenne (BCE), SEBC		

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond	Rapporteur(e)	Date de nomination
	ECON Affaires économiques et monétaires	 MAVRIDES Costas Rapporteur(e) fictif/fictive  EVREN Agnès  GARICANO Luis  JAKELIŪNAS Stasys  BECK Gunnar  VAN OVERTVELDT Johan  PAPADIMOULIS Dimitrios	18/07/2019
Commission européenne	DG de la Commission Budget	Commissaire OETTINGER Günther	

Événements clés			
24/10/2019	Annonce en plénière de la saisine de la commission		
23/01/2020	Vote en commission		
28/01/2020	Dépôt du rapport de la commission	A9-0016/2020	Résumé
11/02/2020	Débat en plénière		
12/02/2020	Résultat du vote au parlement		
12/02/2020	Décision du Parlement	T9-0034/2020	Résumé
12/02/2020	Fin de la procédure au Parlement		

Informations techniques	
Référence de procédure	2019/2129(INI)
Type de procédure	INI - Procédure d'initiative
Sous-type de procédure	Rapport annuel
Base juridique	Règlement du Parlement EP 54
Autre base juridique	Règlement du Parlement EP 159
Etape de la procédure	Procédure terminée
Dossier de la commission parlementaire	ECON/9/00498

Portail de documentation					
Projet de rapport de la commission		PE642.911	17/10/2019	EP	
Amendements déposés en commission		PE643.166	15/11/2019	EP	
Rapport déposé de la commission, lecture unique		A9-0016/2020	28/01/2020	EP	Résumé
Texte adopté du Parlement, lecture unique		T9-0034/2020	12/02/2020	EP	Résumé

Banque centrale européenne - rapport annuel 2018

La commission des affaires économiques et monétaires a adopté le rapport d'initiative de Costas MAVRIDES (S&D, CY) sur le rapport annuel de la Banque centrale européenne (BCE) pour 2018.

Les députés ont fait observer que les derniers chiffres de 2019 reflétaient un ralentissement de la croissance du PIB dans la zone euro en 2018, de 1,9 % à 1,1 % en 2019, et dans l'UE-27, de 2,1 % en 2018 à 1,4 % en 2019, en raison de la récente escalade des tensions commerciales, de l'incertitude politique en découlant et du Brexit.

Ils ont salué le rôle joué par la BCE dans le maintien de la stabilité de leuro tout en soulignant que son indépendance statutaire était indispensable à l'accomplissement de son mandat, à savoir le maintien de la stabilité des prix. Toutefois, les députés ont exprimé leur inquiétude quant à la baisse de la croissance de la production industrielle et du commerce mondial. Mario Draghi, président de la BCE, a insisté sur la nécessité de maintenir à la fois des conditions de liquidité favorables et un certain degré d'accommodement monétaire dans ce contexte.

Le rapport souligne que le renforcement du rôle de l'euro nécessite des conditions structurelles appropriées, parmi lesquelles :

- l'approfondissement de l'union monétaire européenne ;
- l'achèvement de l'union bancaire ;
- l'achèvement de l'union des marchés des capitaux.

Politique monétaire

Les députés ont estimé que le programme d'achat d'actifs (APP) et les mesures de politique monétaire non conventionnelles mises en place par la BCE ont contribué à la reprise économique, à l'amélioration des conditions de financement via plusieurs canaux de transmission et à la compression des rendements dans un large éventail de catégories d'actifs. Ils ont demandé à la BCE de continuer à surveiller les risques potentiels pour ses bilans, l'inflation des prix des actifs, la mauvaise allocation potentielle des ressources et les désavantages pour les épargnants.

Le rapport a souligné que des taux d'intérêt très bas ou négatifs offrent des opportunités aux consommateurs, aux entreprises, y compris les PME, aux travailleurs et aux emprunteurs, qui peuvent bénéficier d'une dynamique économique plus forte, d'un chômage plus faible et de coûts d'emprunt moins élevés. Cependant, il existe des inquiétudes quant à l'impact potentiel sur les systèmes de retraite et d'assurance en raison des faibles rendements, des inégalités économiques et des défis auxquels sont confrontés les épargnants individuels. Certains États membres n'ont pas profité de la faiblesse des taux d'intérêt pour consolider leur budget et procéder à des réformes structurelles.

Les députés ont évoqué l'appel du président Draghi à un meilleur alignement entre les politiques monétaires de la BCE et les politiques budgétaires des États membres, en soulignant qu'un dosage plus équilibré des politiques macroéconomiques permettrait aux taux d'intérêt bas de fournir le même degré de stimulation que par le passé, mais avec moins d'effets secondaires. Ils ont également souligné l'importance de la coopération entre les banques centrales, tant dans l'Union européenne qu'au niveau mondial, pour la réalisation des objectifs d'inflation à moyen terme.

Actions contre le changement climatique

Le rapport a salué l'émergence d'une discussion sur le rôle des banques centrales et des superviseurs dans le soutien à la lutte contre le changement climatique et ont appelé la BCE à mettre en œuvre les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (principes ESG) dans ses politiques. La présidente de la BCE, Christine Lagarde, a appelé à une transition progressive pour éliminer les actifs carbone du portefeuille de la BCE.

Les députés ont exprimé leur inquiétude quant au fait que 62,1 % des achats d'obligations de sociétés de la BCE ont lieu dans les secteurs responsables de 58,5 % des émissions de gaz à effet de serre de la zone euro. Ils ont plaidé en faveur d'une étude d'impact, sur le changement climatique, de l'APP, et en particulier du programme d'achat de titres du secteur des entreprises (CSPP), comme premier pas vers une redéfinition du CSPP dans une perspective durable aux plans social et environnemental.

Autres aspects

Tout en reconnaissant l'importance des micro, petites et moyennes entreprises dans l'UE, le rapport a invité la BCE à rester attentive à l'accès au crédit pour ces entreprises, en particulier à la lumière de la lente amélioration de leur situation financière. Les investissements publics et privés devraient être encouragés dans l'UE. La BCE devrait poursuivre ses efforts préparatoires pour assurer la stabilité des marchés financiers de l'UE face à toutes les éventualités et conséquences négatives possibles, en particulier celles liées au retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne.

Les députés ont demandé que le projet d'union des marchés de capitaux (UMC) soit accéléré afin d'approfondir l'intégration financière, d'améliorer l'accès des PME au financement, de permettre la mobilisation efficace des capitaux en Europe pour aider à promouvoir une croissance durable de l'économie réelle au profit de tous les citoyens et d'améliorer la stabilité financière et la résistance de l'Union aux chocs. Ils ont reconnu le ferme soutien de la BCE dans la mise en place d'une véritable UMC.

Blanchiment d'argent et fraude fiscale

La BCE est invitée, en collaboration avec la Commission, à évaluer le cadre juridique et réglementaire de l'UE relatif à la monnaie électronique, aux instruments financiers et aux monnaies/actifs virtuels afin de disposer d'un cadre global pour la surveillance des instruments, entités ou infrastructures financiers, à des fins de lutte contre le blanchiment de capitaux et de stabilité, ainsi que pour la coopération et la coordination transfrontalières.

Soulignant l'importance de l'argent liquide comme moyen de paiement pour les citoyens de l'UE, la BCE est invitée, sans préjudice des prérogatives des États membres, à créer un système permettant de mieux surveiller les transactions importantes en vue de lutter contre le blanchiment d'argent, la fraude fiscale et le financement du terrorisme et de la criminalité organisée.

Transparence

Les députés ont estimé que la BCE devrait permettre un accès suffisant aux documents et aux informations pour les audits de la Cour des comptes européenne (CCE) sur le contrôle bancaire. Ils ont rappelé que les nominations des membres du directoire devraient être préparées avec soin, en toute transparence et en collaboration avec le Parlement, conformément aux traités. Un appel est lancé pour une plus grande transparence de la BCE et une plus grande responsabilité devant le Parlement.

Enfin, le rapport souligne que bien que la BCE ait amélioré sa communication, elle devrait poursuivre ses efforts pour rendre ses décisions disponibles et compréhensibles pour tous les citoyens, ainsi que ses actions entreprises pour maintenir la stabilité des prix dans la zone euro et donc préserver le pouvoir d'achat de la monnaie commune.

Banque centrale européenne - rapport annuel 2018

Le Parlement européen a adopté par 452 voix pour, 142 contre et 53 abstentions, une résolution sur le rapport annuel de la Banque centrale européenne (BCE) pour 2018.

Le Parlement a salué le rôle joué par la BCE dans le maintien de la stabilité de l'euro tout en soulignant que son indépendance statutaire était indispensable à l'accomplissement de son mandat, à savoir le maintien de la stabilité des prix. Il a également insisté sur le caractère irréversible de la monnaie unique.

Préoccupé par l'inflexion de la croissance du PIB, qui devrait passer de 1,9% à 1,1% entre 2018 et 2019 dans la zone euro et par le ralentissement de la croissance de la production industrielle et du commerce mondial, les députés ont souligné la nécessité de garder des conditions de liquidité suffisantes et de maintenir un certain niveau d'accompagnement monétaire.

Rappelant qu'une politique monétaire ne pouvait, à elle seule, assurer la durabilité de la croissance et la stabilité des prix, le Parlement a insisté sur la nécessité de mener une politique budgétaire de soutien et de mettre en œuvre des réformes structurelles socialement équilibrées visant à accroître la productivité. Il a souligné que le renforcement du rôle de l'euro nécessitait des conditions structurelles appropriées, parmi lesquelles :

- l'approfondissement de l'union monétaire européenne ;
- l'achèvement de l'union bancaire ;
- l'achèvement de l'union des marchés des capitaux.

Politique monétaire

Le Parlement a souligné que les opérations d'« open market » et les mesures de politique monétaire non conventionnelles mises en place par la BCE ont contribué à la reprise économique, à l'amélioration des conditions de financement et à la compression des rendements dans un large éventail de catégories d'actifs. Il a toutefois demandé à la BCE de continuer à surveiller les risques potentiels pour ses bilans, l'inflation des prix des actifs, la mauvaise affectation potentielle des ressources et les désavantages pour les épargnants. Il a invité la BCE à rester vigilante concernant la formation éventuelle d'une bulle du prix des actifs.

Par ailleurs, si les taux d'intérêt bas voire négatifs renforcent le dynamisme économique et font baisser le chômage et le coût du crédit, ils peuvent avoir des conséquences néfastes sur les régimes de retraite et d'assurance.

Les députés ont évoqué l'appel du président Draghi à un meilleur alignement entre les politiques monétaires de la BCE et les politiques budgétaires des États membres, en soulignant qu'un dosage plus équilibré des politiques macroéconomiques permettrait aux taux d'intérêt bas de fournir le même degré de stimulation que par le passé, mais avec moins d'effets secondaires. Ils ont également souligné l'importance de la coopération entre les banques centrales, tant dans l'Union européenne qu'au niveau mondial, pour la réalisation des objectifs d'inflation à moyen terme.

Lutte contre le changement climatique

Le Parlement a rappelé que la BCE était liée par l'accord de Paris et que la lutte contre le changement climatique devrait se refléter dans ses politiques. Il a invité la BCE à mettre en œuvre les principes environnementaux, sociaux et de gouvernance (principes ESG) dans ses politiques, dans le plein respect de son mandat et de son indépendance. Il a pris note de la déclaration du 4 septembre 2019, de Christine Lagarde, dans laquelle elle se prononce en faveur d'une transition progressive vers l'élimination des actifs carbone du portefeuille de la BCE.

Les députés ont déploré le fait que 62,1 % des achats d'obligations de sociétés de la BCE ont lieu dans les secteurs responsables de 58,5 % des émissions de gaz à effet de serre de la zone euro. Ils ont invité la BCE à étudier l'incidence du programme d'achats d'actifs sur le changement climatique, et notamment celle du programme d'achat de titres du secteur des entreprises dans la perspective de renforcer le caractère social et environnemental. Ils ont proposé à cet égard d'instituer un cadre de coordination entre la BCE et la Banque européenne d'investissement, sans oublier InvestEU.

Accès au crédit, stabilité des marchés financiers, union des marchés de capitaux

Le Parlement a demandé à la BCE de veiller à ce que les micro, petites et moyennes entreprises dans l'Union puissent avoir accès au crédit, compte tenu de la lente amélioration de leur situation financière. Il a souligné la nécessité d'encourager les investissements publics et privés dans l'Union, et demandé des efforts accrus pour assurer le financement de l'économie réelle.

En outre, la BCE devrait poursuivre ses efforts de préparation en vue d'assurer la stabilité des marchés financiers de l'Union contre tous déséquilibres et conséquences négatives, notamment liés au Brexit, compte tenu du fait que certaines régions et certains pays sont plus directement touchés que d'autres.

Les députés ont demandé que le projet d'union des marchés de capitaux (UMC) soit accéléré afin d'approfondir l'intégration financière et de permettre la mobilisation efficace des capitaux en Europe pour aider à promouvoir une croissance durable et améliorer la stabilité financière et la résistance aux chocs de l'Union.

Blanchiment d'argent et monnaies numériques

Le Parlement a demandé à la BCE et à toutes les autorités de surveillance d'accroître la surveillance de l'évolution des crypto-actifs et des risques croissants associés à la cybersécurité et au blanchiment des capitaux afin de prévenir les effets négatifs sur la stabilité, l'intégrité et la sécurité du secteur financier.

La BCE a été invitée à :

- évaluer, en collaboration avec la Commission, le cadre juridique et réglementaire relatif à la monnaie électronique, aux instruments financiers et aux actifs virtuels, afin de disposer d'un cadre complet de surveillance des infrastructures, instruments et organismes financiers, de lutter contre le blanchiment des capitaux, de favoriser la stabilité et de renforcer la coopération et la coordination transfrontières;
- créer un système permettant de mieux contrôler les transactions d'un montant important en vue de lutter contre le blanchiment de capitaux, l'évasion fiscale et le financement du terrorisme et du crime organisé.

Transparence et responsabilité

Les députés ont invité la BCE à mieux rendre compte de son action, notamment au Parlement européen, alors que ses missions se sont élargies depuis le début de la crise financière mondiale. La BCE devrait poursuivre ses efforts afin de rendre accessibles et compréhensibles pour tous les citoyens ses décisions ainsi que ses actions visant à maintenir la stabilité des prix dans la zone euro et à préserver ainsi le pouvoir d'achat de la monnaie commune.